
[Imprimer](#)

Maine-Montparnasse : l'aménagement confié à l'agence Rogers Stirk Harbour

Image

La ville de Paris a annoncé, le 11 juillet, le lauréat de la consultation pour le réaménagement de ce site de 9 hectares. L'équipe, emmenée par le cabinet d'architecture Rogers Stirk Harbour + Partners, propose un projet boisé donnant la priorité aux mobilités douces. Les études opérationnelles se dérouleront jusqu'en 2021 et les travaux sont prévus entre 2022 et 2030.

Quelques mois après le choix de l'agence Nouvelle AOM (Franklin Azzi Architecture, Chartier-Dalix et Hardel Le Bihan) pour la rénovation de la tour Montparnasse et des architectes Lacaton & Vassal pour la réhabilitation de la tour CIT, « la consultation Maine-Montparnasse poursuit la reconquête du quartier Montparnasse », argue la ville de Paris.

Le 11 juillet au Pavillon de l'Arsenal (4e arr.), Jean-Louis Missika a ainsi dévoilé le lauréat de la consultation internationale pour le réaménagement de l'ensemble immobilier tour Maine-Montparnasse (EITMM), site de 9 hectares s'étendant de la place du 18-Juin-1940 à la place Raoul-Dautry, à cheval sur les 14e et 15e arrondissements. Quatre équipes étaient en compétition : Rogers Stirk Harbour + Partners (RSHP), AUC, TVK et uapS.



RSHP - l'équipe gagnante (*) - propose, entre autres, de « transformer la voirie au profit du piéton, des transports en commun et des mobilités douces » ainsi que de « développer un quartier vert par

une forêt urbaine avec plus de 2 000 nouveaux arbres sur une surface plantée de 10 000 m². Parmi les objectifs principaux de la consultation validés par RSHP : « renforcer l'urbanité du site et réaliser un quartier mixte d'activités économiques, de logements dont des logements sociaux et d'équipements d'intérêt général ».

Concertation « importante » dès septembre

Stephen Barrett, associé chez RSHP et architecte, explique les volontés du projet « de privilégier les mobilités douces », « d'ouvrir un site qui était fermé » et « de créer une scénographie urbaine haussmannienne ». Au grand centre commercial central se substituera des commerces ouverts sur la rue. Autre point fort, selon l'architecte : « la volonté de prolonger la rue de Rennes » qui vient aujourd'hui se briser sur la galerie marchande. « Il faut mettre un coup de pied dans la fourmière de ce dédale dominé par la voiture », souligne Carine Petit, maire du 14^e arrondissement.

Cependant, « ce projet présente des intentions urbaines qui doivent à présent être affinées avec la copropriété, les riverains et l'ensemble des Parisiens, notamment en matière de densité et de programmation », précise la ville de Paris. De plus, le site mêle propriétés de la ville de Paris (place du 18-Juin-1940 et place Raoul-Dautry) et propriétés privées appartenant à la copropriété de l'EITMM. Une concertation « importante » débutera dès le 10 septembre 2019 afin de « co-construire » le projet. Ce marché de près de 800 millions d'euros verra ses premières livraisons dès 2024, celles-ci s'échelonneront jusqu'en 2030, après la phase d'études opérationnelles prévues de 2019 à 2021.

(*) RSHP : architectes-urbanistes mandataires, Lina Ghotmeh – Architecture, architectes associés, Une Fabrique de la Ville, urbanistes, programmation urbaine et bilan d'opération, Michel Desvigne, architecte-paysagiste.